

**DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE**

**Arrondissement  
de Lyon**

**Canton de  
Sainte Foy-lès-Lyon**

**République Française**

**COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

Séance du 5 avril 2018

art. 16 Code Municipal : **35**  
en exercice : **35**

Compte-rendu affiché le 13 avril 2018

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2018

qui ont pris part à la  
délibération **32**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour  
de la séance : 35

Président : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : M. VINCENS-BOUGUEREAU

Secrétaire auxiliaire : M. ROIRE, Directeur Général  
des Services

**OBJET**

**7**

**Biennale de la Caravane  
des Cinémas d'Afrique –  
édition 2018 –  
Prix du public**

Membres présents : MM. SARSELLI, GILLET, GIORDANO,  
AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, BOIRON, BAVOZET,  
GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHËN,  
MOMIN, CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, FUSARI, ALLES,  
ELEFATHERATOS, ISAAC-SIBILLE (pouvoir à  
Mme ELEFATHERATOS jusqu'au rapport n° 9), CAMINALE  
(pouvoir à M. PONTVIANNE à compter du rapport n° 11),  
VALENTINO, TULOUP, LATHUILIÈRE, PONTVIANNE,  
PERNOLLET, VERDIER, REPLUMAZ

Membres excusés : MM. BAZAILLE (pouvoir à  
Mme MOUSSA), ASTRE (pouvoir à Mme BOIRON), VILLARET  
(pouvoir à Mme ALLES), ASTIER (pouvoir à M. VINCENS-  
BOUGUEREAU), COATIVY,

Membres absents : MM. RODRIGUEZ, GRÉLARD.

Mme BOIRON, Adjointe au Maire, explique que la biennale de la caravane des cinémas d'Afrique contribue à la diffusion et la promotion du cinéma africain. Ce festival permet de représenter la diversité des cultures d'Afrique à travers le cinéma d'abord, mais aussi la peinture, la photographie et l'artisanat.

Cet événement est organisé par le SIRF avec un fort soutien logistique de la ville. Il participe au rayonnement et à l'image internationale de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Pour l'aider à renforcer ses moyens dédiés à l'organisation de la biennale, une aide financière à hauteur de 13 500,00 € est apportée au SIRF dans le cadre de l'affectation annuelle 2018 des crédits de subvention approuvés par le conseil municipal.

Afin de promouvoir davantage le cinéma d'Afrique et la ville de Sainte Foy-lès-Lyon, le meilleur film africain est récompensé par le prix de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, avec un versement de 3 000€ au lauréat.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire à remettre le prix de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon au lauréat du meilleur film africain pour l'édition 2018, à hauteur de 3 000 €.

Appelé à se prononcer,  
le conseil municipal, à l'unanimité,  
AUTORISE Madame le Maire à remettre le prix de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon au  
lauréat du meilleur film africain pour l'éditions 2018, à hauteur de 3 000 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

Véronique SARSELLI